

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSCG-2026-06-011

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Comptabilité et gestion
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 3 novembre 2014 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Comptabilité et gestion ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Comptabilité et gestion :

Président : Marie-Hélène LECA-LAUSSON, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Madame RIZZI Alice Titia ;

Enseignants : Mesdames Bebbe ABDOULAYE, Édith ADEL, Samira BERQOQI, Laurence DUJARDIN, Chorouck EL KHATIR, Jamila ETHRIB, Virginie EHRHARDT, Marie-Madeleine FERREIRA-CHARTIER, Fathia GARRAUD, Lek LY-NGHE, Valérie MARSCHALL, Joana MAOREIRA BRAZ, Sonia MARTINY, Séverine PERACHE, Valérie PERIER, Marie PHAETON, Frédérique PIQUET, Véronique ROMEO, Gertrud SURA, Marine THIEDE, Béatrice TOUITOU, Adeline VOLCOT-COHEN ;

Messieurs Richard FOECHTERLE, Jean-Marc HERVIOU, Christophe LACROIX-NAHMIAS, Stéphane LOY, Karim MERHRIQUI, Anthony MOVIO, Rachid OUMRAIENE, Philippe TRASSOUDAINE ;

Professionnels : Mesdames Leema AROQUIARADJE, Anthélia BRODIN, Marie BRUZAC, Mélanie CHARLES, Marie-Françoise CHAVANNES, Pascale COEUGNET LEGENDRE, Cathy COOPMA, Céline CRISTINI, Murielle DAMAIN, Isabelle DE SOLAGES, Béatrice LACROUTE, Aurélie LAFOSSE, Lena LE BERRE, Mado LE FUR, Françoise NOYON, Léna ROUXEL ;

Messieurs Loïc ALBERT, Hervé BELOEUVRE, Jules BERTHES, Jerome BILLAUT, Jezequel BRIEND, Antoine BROUSSAUD, Robert CLENET, Thomas COLLIGNON, Laurent DURAIN, Tristan FARGIER, Matéo FAVERJON, Théo FOURNIER, Maxime TELLIER, Ludovic TERNYNCK.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 15 juin 2026